

Annexe B

Glossaire de termes sélectionnés

GLOSSAIRE

Terme	Définition
abscisse	Terme employé pour décrire un emplacement situé à l'intérieur d'une zone de projection de Mercator transverse (PMT). Une abscisse de 500 000 m est attribuée à la ligne médiane de chaque zone. Les points à l'ouest de la médiane ont une abscisse inférieure à 500 000 m, et ceux à l'est une abscisse supérieure à 500 000 m.
ambiant existant	Tous les sons circulant dans une zone (y compris les sons naturels, mécaniques, électriques et autres sons anthropiques).
anthropogène	Se dit de ce qui résulte de l'influence de l'humain sur la nature.
apport potentiel d'acide (APA)	Différence entre les cations basiques et les anions acides déposés.
aquatique	Se rapporte aux organismes (plantes, animaux, bactéries) vivant dans l'eau. Ce terme peut aussi se rapporter à un environnement physique (habitat) lié à l'eau.
atténuation	Réduction de l'intensité du son par divers moyens (p. ex., absorption par l'air, dispersion dans l'espace ou barrières géographiques).
atténuation	En ce qui concerne un projet, fait allusion à l'élimination, la réduction ou le contrôle des effets négatifs du projet sur l'environnement, y compris la restitution des conditions d'origine pour tout dommage à l'environnement provoqué par de tels effets sur l'environnement, par le remplacement, la restauration, la compensation ou d'autres moyens.
autorité responsable	Désigne, dans le cadre d'un projet, une autorité fédérale qui s'assure de la réalisation de l'évaluation environnementale, en vertu du paragraphe 11(1) de la <i>LCEE</i> .
aviaire	Relatif aux oiseaux et en découlant.
bassin atmosphérique	Zone atmosphérique située au-dessus d'un point de référence donné.
bassin hydrographique	Désigne une zone se déversant dans un cours d'eau; en général, les bassins versants sont séparés par des crêtes rocheuses ou par des hautes terres, qui séparent les cours d'eau se déversant dans des rivières ou dans des mers différentes.
bassin versant	Territoire où le ruissellement de surface se déverse dans les lacs, les cours d'eau, les réservoirs et autres plans d'eau.
bioaccumulation	Terme employé pour désigner le processus par lequel des produits chimiques s'accumulent dans un organisme de par l'exposition directe de ce dernier à l'eau ou au sol.

Terme	Définition
biodisponibilité	Quantité de la dose d'exposition qui atteint l'appareil circulatoire.
biodiversité	Le nombre et la variété des organismes trouvés dans une région géographique donnée.
biomagnification	Terme désignant généralement la série de processus qui accroissent les concentrations de produits chimiques dans les organismes situés plus haut dans la chaîne alimentaire (à des niveaux trophiques plus élevés). À cause de ces processus, la concentration des produits chimiques dans l'organisme dépasse celle présente dans son alimentation.
biote	L'ensemble des organismes, animaux, végétaux, champignons, micro-organismes, qui vivent dans une région.
bruit	Son indésirable ou désagréable. Ce terme a une valeur subjective, car des sons indésirables pour certains pourraient être désirables pour d'autres.
bruit de fond	Son ambiant d'un environnement donné excluant le son visé.
caduc	Plante qui perd tout son feuillage chaque année.
calage	Procédé de variation d'une ou plusieurs variables indépendantes dans un modèle numérisé pour simuler une variable dépendante.
cancérogène	Produit chimique contribuant directement à la croissance d'un cancer.
CANP	Contaminants atmosphériques non principaux, soit des produits chimiques potentiellement préoccupants qui ne sont comptés ni parmi les principaux contaminants atmosphériques ni parmi les gaz à effet de serre (p. ex., les métaux).
carnivore	Organisme qui se nourrit d'animaux.
changement climatique	Le terme « changement climatique » est employé pour désigner les changements que connaît le climat de la Terre, et qui sont dus à la fois aux forces naturelles et aux activités anthropiques. Il est le plus souvent employé dans le cadre de la discussion sur le réchauffement climatique et l'effet de serre, deux sujets qui désignent les changements perceptibles que connaît le climat de la Terre, (c.-à-d., températures à la hausse en raison des activités humaines).
<i>circa</i>	Vers une date (approximative).
CL ₅₀	Concentration médiane létale d'une substance ou d'une radiation toxique. Elle représente la concentration nécessaire pour tuer la moitié d'une population test.

Terme	Définition
classement des espèces	Classement provincial de rareté qui priorise les espèces ou les communautés écologiques à protéger. Utilisé par les centres de conservation des données et les services relatifs au patrimoine naturel.
climat	Ensemble des circonstances météorologiques, normales et extrêmes, d'une région sur une période donnée. Le climat désigne généralement les tendances à long terme qu'affiche le temps, pour des périodes allant de quelques mois à plusieurs siècles, ou pour la période de 30 ans plus communément citée et préconisée par l'Organisation météorologique mondiale (OMM).
coefficient d'émission	Valeur numérique qui montre le rapport entre la quantité de polluant rejetée dans l'atmosphère et l'activité ou l'entrant responsable de l'émission de ce polluant
colluvial	Un dépôt meuble de roches et de débris accumulé sous l'action de la gravité, à la base d'une falaise ou d'une pente.
conditions de référence	Conditions environnementales ambiantes, avant activités, avant construction ou avant projet.
conductivité hydraulique	Volume d'eau qui s'écoule par unité de surface de la nappe et par unité de chute de la charge hydraulique (exprimé en mètres par jour par mètre de rabattement, m/j ou cm/s), et qui représente la conductivité divisée par l'épaisseur de la nappe qui alimente le puits.
conglomérat	Type de roche sédimentaire dont les éléments sont consolidés par un ciment.
cours d'eau	Selon la <i>Loi sur l'assainissement de l'eau</i> du Nouveau-Brunswick, « cours d'eau » désigne la largeur et la longueur totales, y compris le lit, les berges, les bords et la ligne du rivage, ou toute autre partie d'une rivière, d'une source, d'un ruisseau, d'un lac, d'un étang, d'un réservoir, d'un canal, d'un fossé ou de tout autre canal à ciel ouvert, naturel ou artificiel, dont la principale fonction est de transiter ou de retenir de l'eau, que l'écoulement soit continu ou non.
cours d'eau où vivent des poissons	Cours d'eau dans lequel l'eau et la qualité de l'habitat sont suffisantes pour soutenir les poissons, et où il n'existe pas de barrières faisant obstacle au passage en amont des poissons.
débit de base	Écoulement dans les cours d'eau produit par les écoulements profonds et de faible profondeur, sous la surface.
décibel	Dixième du bel. Mesure logarithmique du rapport d'une grandeur physique mesurée sur une grandeur de référence, servant généralement à mesurer le son. Le décibel fournit la possibilité de représenter une large gamme de niveaux de signal d'une façon

Terme	Définition
	simple plutôt que d'utiliser l'unité de base de la pression linéaire, le Pascal. Le rapport entre la pression acoustique du silence et celle d'un son fort est de 1 000 000 pour 1, voire plus. Il est donc plus pratique d'utiliser une plage de valeurs étroite : 0 à 130 décibels.
décibel pondéré A (dBA)	Unité logarithmique d'intensité du son; 10 fois le logarithme du ratio de l'intensité du son par rapport à l'échelle de référence pondérée A, qui a la même distorsion de fréquence qu'une oreille humaine.
demi-vie	Temps nécessaire à la disparition ou la décomposition de la moitié de la quantité d'une substance.
dilution	Processus de rendre quelque chose moins fort ou moins concentré.
eau potable	Eau propre à la consommation par l'homme et les animaux.
eaux d'amont	La partie supérieure d'un bassin versant, en général composé de cours d'eau de premier ordre recevant l'eau de ruissellement des zones riveraines. Généralement identifié comme la source ou le début d'un cours d'eau.
Écorégion	Une unité géographique et écologique distincte contenant un assemblage géographiquement distinct d'espèces, de communautés naturelles et de conditions environnementales.
écosystème	Milieu aux dimensions définies où se côtoient un environnement physico-chimique abiotique et une communauté vivante.
écoulement	L'eau de pluie qui ne pénètre pas dans le sol mais s'écoule vers les plans d'eau de surface.
écoulement de pointe	L'évènement où a eu lieu le plus grand écoulement jamais enregistré pour les cours d'eau de la Zone de l'évaluation, selon les données de précipitation enregistrées à l'aéroport de Saint John.
effet sur l'environnement/effet environnemental	<p>La <i>LCEE</i> définit « effet sur l'environnement », dans le cadre d'un projet, comme suit :</p> <p>Que ce soit au Canada ou à l'étranger, les changements que la réalisation d'un projet risque de causer à l'environnement -- notamment à une espèce sauvage inscrite, à son habitat essentiel ou à la résidence des individus de cette espèce, au sens du paragraphe 2(1) de la Loi sur les espèces en péril -- les répercussions de ces changements soit en matière sanitaire et socioéconomique, soit sur l'usage courant de terres et de ressources à des fins traditionnelles par les autochtones, soit sur une construction, un emplacement ou une chose d'importance en matière historique, archéologique, paléontologique ou architecturale, ainsi que les changements susceptibles d'être apportés au projet du fait de</p>

Terme	Définition
	<p>l'environnement.</p> <p>Pour des raisons de commodité, le terme « impact » est considéré, selon la définition qui en est donnée ci-dessous, comme synonyme du terme « effet sur l'environnement » dans la présente EIE.</p>
effets environnementaux cumulatifs	Effets environnementaux définis par la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE) comme étant susceptibles de découler de la réalisation d'un projet combinée à l'existence d'autres ouvrages ou à la réalisation d'autres projets ou activités.
émissions	Du point de vue technique, les matières solides, liquides et gazeuses rejetées par une usine, mais ce terme désigne plus communément les émissions gazeuses et les matières en suspension (les solides étant appelés des résidus et les liquides des effluents).
émissions des aérocontaminants	L'émission ou l'évacuation d'un contaminant dans l'atmosphère depuis une source stationnaire (installation ou lieu d'activité), par une cheminée ou sous forme de poussière, de brume ou de vapeur par le fait d'une fuite.
émissions fugitives	Émissions produites par des petites fuites qui, bien que prises séparément sont minimales, peuvent devenir considérables dans les installations de grande taille.
en voie de disparition	Espèce qui risque dans un avenir très proche la disparition d'un endroit donné ou l'extinction.
endémique	Espèce dont la distribution se limite à une certaine zone géographique.
environnement	<p>Tel que défini dans la LCEE, l'environnement désigne <i>l'ensemble des conditions et des éléments naturels de la Terre, notamment :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>(a) le sol, l'eau et l'air, y compris toutes les couches de l'atmosphère;</i> <i>(b) toutes les matières organiques et inorganiques ainsi que les êtres vivants;</i> <i>(c) les systèmes naturels en interaction qui comprennent les éléments visés aux alinéas (a) et (b).</i> <p>La Loi sur l'assainissement de l'environnement du Nouveau-Brunswick définit l'environnement comme étant « l'air, l'eau ou le sol ».</p>
espèce sauvage	Par « espèce sauvage », la Loi fédérale sur les espèces en péril entend les espèces, les sous-espèces, les variétés, les populations sauvages géographiquement ou génétiquement distinctes d'animaux, de végétaux et d'organismes autres que les bactéries et les virus qui

Terme	Définition
	sont indigènes du Canada ou se sont propagées au Canada sans intervention humaine et y sont présentes depuis au moins cinquante ans.
espèce sauvage terrestre	Espèce qui habite un écosystème terrestre pendant la majeure partie de son cycle de vie.
espèces dont la conservation est préoccupante (ECP)	Les espèces dont la conservation est préoccupante comprennent les espèces qui ne sont actuellement pas protégées par la <i>LEP</i> (elles sont mentionnées dans la liste des « espèces préoccupantes » de l'Annexe 1 de la <i>LEP</i> , dans la liste des « espèces préoccupantes » des Annexes 2 ou 3 de la <i>LEP</i> ou dans la liste des « espèces préoccupantes », « menacées » ou « menacées d'extinction » par le COSEPAC mais pas dans l'Annexe 1 de la <i>LEP</i>); elles sont classées « S1 », « S2 » ou « S3 » au Nouveau-Brunswick par le CDC CA ou elles sont classées « possiblement en péril » ou « sensibles » au Nouveau-Brunswick par le Conseil canadien de conservation des espèces en péril (CCCEP).
espèces en péril (EP)	Les espèces en péril (EP) comprennent les espèces répertoriées dans l'annexe 1 de la <i>Loi sur les espèces en péril (LEP)</i> comme étant « disparue (du pays) », « en voie de disparition » ou « menacée », ou dans la <i>Loi sur les espèces menacées d'extinction</i> du Nouveau-Brunswick comme étant une « disparue (de la région) », « menacée » ou « menacée ».
étude détaillée	Évaluation précise, en vertu du <i>Règlement sur les études d'impact sur l'environnement - Loi sur l'assainissement de l'environnement du Nouveau-Brunswick</i> , de la nature et de l'ampleur des effets potentiels sur l'environnement d'un ouvrage. L'étude détaillée est réalisée après que la nécessité d'une évaluation plus fouillée de l'impact sur l'environnement est décidée par un examen en vue d'une décision.
évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE)	Le <i>Règlement sur les études d'impact sur l'environnement</i> (règlement 87-83) de la <i>Loi sur l'assainissement de l'environnement</i> (Nouveau-Brunswick) constitue le cadre réglementaire pour la planification dynamique en matière d'environnement des ouvrages projetés. Les EIE visent à relever, au stade de la planification, les impacts sur l'environnement afférents aux propositions d'aménagement, et ce bien avant leur mise en route, de manière à ce que ces impacts puissent être étudiés et ensuite évités ou réduits à des niveaux acceptables avant qu'ils ne se produisent. L'EIE donne aux spécialistes techniques des organismes gouvernementaux, notamment Pêches et Océans Canada (MPO), Transports Canada (TC) et Environnement Canada (EC), ainsi qu'aux habitants et au grand public l'occasion de participer au processus décisionnel des

Terme	Définition
	propositions d'aménagement. Le processus d'examen de l'EIE (qu'il s'agisse d'un examen en vue d'une décision ou d'une étude détaillée) doit être réalisé avant qu'un projet assujéti à une EIE puisse être entamé.
évaluation du risque écologique (ERE)	Méthode scientifique pour l'étude de la nature et de l'ampleur des risques qu'encourent la flore et la faune de par leur contact avec les contaminants.
Évaluation environnementale (EE)	Processus d'évaluation des effets potentiels sur l'environnement des projets avant leur mise à exécution en conformité avec la <i>Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE)</i> . L'évaluation environnementale relève les effets potentiels sur l'environnement, propose des mesures pour atténuer les effets nocifs, prévoit les effets négatifs éventuels sur l'environnement post-atténuation et examine les conditions de suivi.
évapotranspiration	Somme de l'évaporation et de la transpiration de la surface terrestre dans l'atmosphère. Cela comprend la perte d'eau due à l'évaporation de l'eau libre, à la transpiration végétale et à l'évaporation de l'humidité des sols.
faune	Ensemble des espèces animales.
flore	Ensemble des espèces végétales.
fluviate	Se dit des reliefs façonnés et des dépôts formés par les eaux courantes.
fossiles	Traces ou restes préservés d'un organisme qui a vécu à une période géologique révolue.
frai	Se dit d'un jeune poisson tout juste sorti de son œuf. Dans le cas du saumon de l'Atlantique, cette étape du développement du poisson est aussi appelée « alevin ».
frai ou frayage	Pour un poisson, désigne l'action de pondre des œufs.
gaz à effet de serre (GES)	Composés gazeux qui inhibent l'évacuation de la chaleur de l'atmosphère. Les gaz à effet de serre visés par cette étude sont le dioxyde de carbone (CO ₂), le méthane (CH ₄) et l'oxyde de diazote (N ₂ O).
géodésique	Se dit de la géométrie des positions exactes des points et des lignes tracés sur la surface de la terre qui corrigent la courbure de la surface de la terre. Par exemple, l'élévation géodésique de la surface de l'eau, habituellement exprimée en mètres (m), est la position verticale exacte du niveau de l'eau sur la surface de la terre. Elle peut être comparée directement à d'autres mesures géodésiques.

Terme	Définition
géomorphologie	Étude des reliefs et des phénomènes qui les ont façonnés.
gonades	Se rapporte aux organes reproducteurs, ovaires et testicules.
habitat du poisson	L'habitat du poisson, tel que défini dans la section 34(1) de la <i>Loi sur les pêches</i> , comprend les frayères, aires d'alevinage, de croissance et d'alimentation et les routes migratoires dont dépend, directement ou indirectement, la survie des poissons. Nous supposons que l'habitat du poisson comprend les attributs physiques (substrat/sédiments, températures, vitesse d'écoulement et débits, profondeur de l'eau), chimiques (qualité de l'eau) et biologiques (poissons, micro-invertébrés benthiques, périphyton, macrophytes aquatiques) de l'environnement aquatique qui sont nécessaires au poisson tout au long de son cycle de vie.
habitat en eaux chaudes	Ces habitats ne sont pas appropriés pendant toute l'année pour l'omble de fontaine et le saumon de l'Atlantique (par exemple, certains affluents du ruisseau McBean dans la ZAP).
habitat en eaux froides	Habitat convenant toute l'année à l'omble de fontaine et au saumon de l'Atlantique (par exemple, les ruisseaux Bird et Sisson).
habitat en eaux tempérées	Habitat ne convenant pas toute l'année à l'omble de fontaine, mais convenant toute l'année au saumon Atlantique (par exemple, le ruisseau Napadogan).
hépatotoxique	Substance qui intoxique le foie.
herbivore	Qui se nourrit exclusivement de végétaux.
hydrodynamique	Désigne le mouvement des fluides (habituellement de l'eau) et les forces qui agissent sur les corps solides immergés dans du fluide.
hydrographie	Dans le contexte de ce rapport, se rapporte à la représentation tridimensionnelle de l'emplacement et de l'étendue des éléments des eaux de surface dans le paysage.
hydrologie	Étude des propriétés, de la distribution et de la circulation de l'eau.
hydrophyte	Végétation ayant tendance à se développer dans des milieux humides.
hydrophytes	Plantes qui se développent dans l'eau ou sur le substrat qui manque d'oxygène au moins périodiquement en raison du contenu excessif en eau.
hypoxique	Déficient en oxygène.
impact	Effet causé par un projet ou un ouvrage sur l'environnement, selon l'emploi qui en est fait dans une EIE réalisée en vertu du <i>Règlement sur les études d'impact sur l'environnement</i> du Nouveau-Brunswick. Le terme « impact » est synonyme du terme « effet sur

Terme	Définition
	l'environnement », selon la définition qui en a été donnée ci-dessus.
importance	Mesure du degré auquel un effet sur l'environnement peut être négatif ou favorable.
<i>in situ</i>	Terme latin signifiant « sur place » ou « non enlevé ». Ce terme est généralement associé aux objets trouvés dans leur lieu d'origine.
indigène	A ses origines et vit, ou existe de façon naturelle, dans une zone ou un environnement.
infiltration	Pénétration de l'eau dans le sol en provenance de la surface.
Instructions finales	Lignes directrices définitives pour une évaluation de l'impact sur l'environnement émises par le Ministre de l'environnement du Nouveau-Brunswick, établissant les enjeux et les composantes environnementales dont l'évaluation de l'impact sur l'environnement doit se préoccuper.
intolérant	Dans le contexte d'espèces aquatiques telles les poissons, les invertébrés benthiques ou le périphyton, ce terme se rapporte à une intolérance aux changements dans les caractéristiques de l'eau (température, oxygène dissous ou OD, pH, oligo-éléments), lorsque les individus ou les assemblages de ces espèces ne se développent pas bien lorsque les caractéristiques de l'eau prennent une valeur basse (pH, OD) ou élevée (température, mercure) ou lorsque les conditions changent.
invertébré	Un groupe d'organismes ne comportant pas de colonne vertébrale. Les insectes et les moules sont deux exemples d'organismes faisant partie de ce groupe.
L _D	Pression acoustique moyenne diurne. La période diurne a été fixée dans la présente étude entre 6 h et 22 h.
limite d'exposition	Dose ou quantité maximale d'un produit chimique à laquelle une personne ou un récepteur écologique peut s'exposer pendant une période donnée sans que sa santé en subisse des effets nocifs.
limite d'exposition aigüe	Quantité ou dose d'un produit chimique qui peut être tolérée par l'homme sans induire de risques pour la santé à court terme.
L _N	Pression acoustique moyenne nocturne. Pour les besoins de l'étude, la période nocturne est définie entre 22 h et 6 h.
lot de concessions minières	Le lot de concessions minières où HDI/Northcliff a obtenu des droits d'exploration minière.

Terme	Définition
menacé	Espèce sauvage susceptible de devenir une espèce en péril en cas d'inaction sur les causes de sa disparition du pays ou de son extinction.
météorologie	Science de la météorologie et des prévisions météorologiques.
milieu humide	Terrain couvert par l'eau, au moins une partie de l'année, à mi-chemin entre un milieu aquatique et un milieu terrestre.
milieux humides cartographiés par GeoNB	<p>Les milieux humides identifiés sur le site Web hébergé par Service Nouveau-Brunswick (SNB) : http://geonb.snb.ca/geonb/. L'approche actuelle de MEGL NB pour la mise en œuvre de la Politique de conservation des terres humides du Nouveau-Brunswick, telle que communiquée par le MEGL NB, n'exige pas de permis de MCTH ou de compensation pour les milieux humides n'apparaissant pas dans ce logiciel de cartographie. Le site Web offre l'avis de non responsabilité suivant :</p> <p>« Toute personne ayant entrepris de modifier une zone pouvant comporter des milieux humides n'ayant pas été répertoriée dans la Carte des terres humides réglementées doit assumer les risques et les responsabilités associés aux effets néfastes, incluant sans s'y limiter les inondations sur le site et hors du site. »</p> <p>La Carte des terres humides réglementées a été créée afin d'identifier l'emplacement des milieux humides réglementés de la province, y compris les terres humides d'importance provinciale (THIP). Cette carte n'est pas conçue pour offrir des descriptions légales ou pour calculer les superficies exactes d'une zone. Le Ministre de l'environnement et Services Nouveau-Brunswick ne fait aucune représentation et n'offre aucune garantie, explicite ou implicite, quant à l'exactitude des informations présentées et le client assume la totalité du risque lié à l'utilisation de ces informations. »</p>
minerai à teneur moyenne	Roches excavées de la mine à ciel ouvert et contenant les minerais recherchés, mais dans des concentrations trop faibles pour que leur traitement soit envisageable.
morphologie	Se rapporte à l'étude de la forme des choses. Lorsqu'il est question d'animaux comme les poissons ou les insectes, ce terme se rapporte à la forme et à la structure de leur corps et de leurs membres (par exemple les nageoires, les pattes, les antennes). Lorsqu'il est question d'un cours d'eau, ce terme se rapporte à la forme et aux caractéristiques du chenal.

Terme	Définition
nappe aquifère	Formation géologique, groupe de formations ou partie d'une formation contenant des matériaux perméables et saturés en quantité suffisante pour alimenter des puits et des sources en eau souterraine à des débits économiquement exploitables.
nid de frai	Désigne le « nid » creusé par un saumon ou une truite pour y pondre ses œufs. La femelle creuse le nid pour pondre les œufs, qui sont ensuite fertilisés par le mâle. Par la suite, les œufs sont enterrés, ce qui laisse une dépression caractéristique dans le lit du ruisseau.
niveau acoustique équivalent à l'énergie (L_{eq})	Niveau d'un son constant sur une période précise qui a la même énergie acoustique que le son réel (instable) sur la même période, par exemple sur une heure, L_{eq} (1 h) ou sur une période de 24 heures, L_{eq} (24 h).
niveau de débordement (largeur, profondeur)	Se rapporte aux écoulements formant des chenaux, lorsque le niveau du cours d'eau fait en sorte que l'eau atteigne les rives. Le niveau de débordement peut être estimé à l'aide des rapports largeur/profondeur.
niveau de pression acoustique (L_p , SPL)	Forme logarithmique de la pression acoustique. Dans l'air, 20 fois le logarithme (base 10) du rapport de la pression acoustique réelle sur une pression acoustique de référence (qui est de 20 micropascals et qui est égale, par définition, au seuil de l'ouïe humaine). Il est également exprimé par l'adjonction du mot décibel à la valeur de la pression.
niveau de pression acoustique équivalent (L_{eq})	Niveau continu équivalent mesurant le contenu en énergie d'un son sur une période. Il donne un chiffre qui exprime l'équivalent d'un niveau variable.
niveau de puissance acoustique (L_w)	Énergie acoustique totale dégagée par une source par unité de temps. L'unité est le décibel. Elle exprime le rapport de la puissance de la source en watts sur un niveau de référence, qui est typiquement de 10^{-12} watts.
non en péril	Une espèce est dite en sécurité si elle est répertoriée comme telle ou si elle connue pour l'être (notamment celles désignées par les codes S4 ou S5 par le CDC CA, ou répertoriées comme étant « en sécurité » par le MRN NB).
oligotrophique	Désigne les environnements pauvres en calcium, dont la productivité et le contenu nutritif sont généralement faibles.
omnivore	Qui se nourrit d'animaux et de végétaux.

Terme	Définition
ordre d'un cours d'eau	Classification des cours d'eau en fonction de la superficie de la zone contribuant au cours d'eau (bassin versant), à la morphologie des chenaux et au débit. Autrement dit, les plus petits ruisseaux en amont sont de premier ordre et lorsque deux cours d'eau de premier ordre confluent (se combinent), ils deviennent un cours d'eau de deuxième ordre, puis lorsque deux cours d'eau de deuxième ordre confluent, ils deviennent un cours d'eau de troisième ordre.
ordre de grandeur	Valeur environ dix fois supérieure à la valeur comparée.
ouvrage	Projet, construction ou activité qui doit être déclaré en vertu du <i>Règlement sur les études d'impact sur l'environnement</i> du Nouveau-Brunswick. Semblable au projet, comme le définit la <i>LCEE</i> . Dans le contexte de cette EIE, « Projet » et « ouvrage » sont synonymes et interchangeables.
paramètre	Variable qui définit un système et que l'on peut varier dans une expérience pour observer le comportement du système.
pêche à l'électricité	Se rapporte à une technique utilisée communément par les experts en sciences halieutiques, et qui utilise des courants électriques pour attirer et assommer les poissons dans le but de les capturer.
période historique	Période qui suit l'arrivée des Européens au Canada et pour laquelle on dispose d'archives historiques.
période préeuropéenne	Période précédant l'arrivée des Européens au Canada.
périphyton	Désigne les organismes d'eau douce, généralement les algues ou les cyanobactéries, fixés ou accrochés aux plantes, roches et autres objets se trouvant au fond des cours d'eau.
permis de fouille archéologique	Un permis exigé par la loi pour entreprendre des travaux de fouille archéologique ou effectuer des études d'impact en matière de richesses du patrimoine dans la province du Nouveau-Brunswick, accordé aux archéologues de profession après formulation d'une demande auprès des Services archéologiques.
pétrographie	Science qui décrit les caractéristiques macroscopiques et microscopiques des formations rocheuses et qui en fait le classement.
phytotoxicité	Toxicité qui affecte les plantes.
piscivore	Qui se nourrit principalement de poissons.
plantes vasculaires	Groupe végétal auquel appartiennent notamment les fougères, les plantes à fruit et les conifères.

Terme	Définition
poisson	Tel que défini dans l'article 2 de la <i>Loi sur les pêches</i> , ce terme englobe (a) les poissons proprement dits et leurs parties; (b) les mollusques, les crustacés et les animaux marins ainsi que leurs parties et (c) les œufs, le sperme, la laitance, le frai, les larves, le naissain et les petits des animaux mentionnés aux alinéas (a) et (b)
poisson salmonidé	Un poisson dans la famille du saumon (en latin : Salmonidae), un groupe de poisson comprenant le saumon, la truite et l'omble.
pondération A	Le réseau de pondération employé pour comptabiliser la variation de la sensibilité comme fonction de la fréquence, dans le but de simuler la sensibilité humaine à différentes fréquences. Le réseau de pondération A se désintéresse des fréquences élevées (supérieures à 6,3 kHz) et basses (inférieures à 1 kHz), et met l'accent sur les fréquences entre 1 kHz et 6,3 kHz, afin de simuler la réponse relative de l'oreille humaine.
principaux contaminants atmosphériques (PCA)	Groupe de huit aérocontaminants communs rejetés dans l'atmosphère au bout de divers processus, notamment la production industrielle et la combustion de carburant. Ils contiennent notamment les matières particulaires totales (PM), les matières particulaires de moins de 10 micromètres (PM ₁₀), les matières particulaires de moins de 2,5 micromètres (PM _{2,5}), le dioxyde de soufre (SO ₂), les oxydes d'azote (NO _x , exprimé par NO ₂), le monoxyde de carbone (CO) et l'ammoniac (NH ₃). PCA est l'acronyme qui désigne dans le présent document les principaux contaminants atmosphériques.
Projet	Tel que décrit dans le présent document, le projet est le « Projet Sisson ». Il porte le nom de « projet » en vertu de la <i>LCEE</i> et « d'ouvrage » en vertu du <i>Règlement sur les études d'impact sur l'environnement</i> du Nouveau-Brunswick.
promoteur	Dans le contexte du Projet, le Promoteur est Northcliff Resources Ltd.
puits artésien	Puits foré dans un aquifère captif et dans lequel la hauteur de l'eau dépasse le sommet de la nappe en raison de la pression de confinement.
rabattement	Lors du pompage de l'eau souterraine d'un puits, différence de niveau entre le niveau naturel de l'eau et la surface du cône de dépression
ratio de concentration (CR)	Le ratio entre les concentrations réelles et prédites de substances chimiques dans l'air et sa concentration tolérable pour les humains (tel que déterminé par les objectifs de santé de base, les directives et les normes établies par les agences réglementaires).

Terme	Définition
récepteur	Personne ou espèce sauvage exposée à un contaminant et risquant d'en être affectée.
rechercher de la nourriture	Action de rechercher de la nourriture ou des provisions.
réseau hydrographique, réseau de drainage	Dans un bassin versant, désigne les cours d'eau qui recueillent l'eau et l'acheminement en aval.
résidus	Produits par l'installation de traitement du minerai, les résidus contiennent un mélange visqueux d'eau et de minerai ne contenant plus les minerais recherchés.
ressources patrimoniales	Vestiges découverts au-dessus ou au-dessous de la surface du sol, y compris le plancher océanique, qui nous renseignent sur les interactions passées de l'homme avec son milieu et sur l'utilisation qu'il en a fait. Ceux-ci englobent les vestiges de nature historique, culturelle, archéologique, paléontologique et architecturale.
roche sédimentaire	Un des trois principaux groupes de roches (les deux autres étant la roche métamorphique et la roche ignée).
roche stérile (stérile) ou déchets de roche	Roche excavée de la mine à ciel ouvert et ne contenant pas les minerais recherchés.
saumoneau	Désigne le stade de la vie du saumon de l'Atlantique où le tacon prend une teinte argentée et se déplace en aval de la rivière pour atteindre l'eau salée. Le tacon atteint généralement ce stade lorsqu'il mesure environ 15 cm.
sédiment	Matière fragmentée des roches érodées et de la matière organique qui est suspendue dans, transportée par et finalement déposée par l'eau ou l'air.
sinuosité	Se rapporte au rapport entre la longueur du chenal d'un cours d'eau et la longueur de la vallée où se trouve le cours d'eau. Ce rapport peut être calculé en mettant en relation la pente de la vallée et la pente du chenal du cours d'eau.
sol hydrique	Sol qui est demeuré saturé, inondé ou qui a retenu de l'eau suffisamment longtemps pendant la saison végétative pour développer des conditions anaérobiques dans la couche supérieure.
son	Mouvement ondulatoire dans l'air, l'eau ou d'autres milieux. Les variations rapides de la pression oscillatoire propagent les ondes sur de grandes distances.
son ambiant	Son provenant d'un milieu en plein air, composé généralement d'une multitude de sons provenant d'un grand nombre de sources, proches aussi bien que lointaines. Le bruit ambiant est la composante indésirable de ce son.

Terme	Définition
stériles ou déchets de roche	Roche excavée de la mine à ciel ouvert et n'étant pas traitée pour extraire les minerais recherchés. Les stériles comprennent les roches stériles et le minerai à teneur faible ou moyenne.
stock d'alimentation	Matière brute requise comme intrant dans un processus industriel. Dans le contexte du Projet, la matière première désigne l'entrant des unités de traitement.
substances chimiques potentiellement préoccupantes (SCPP)	Produits chimiques qui risquent d'être évacués en quantités importantes ou en fortes concentrations depuis des sources liées au Projet ou qui, en raison de leurs propriétés toxicologiques, sont considérés comme étant préoccupants.
surveillance	Opération continue ou périodique d'observation ou d'essai visant à déterminer les propriétés d'une substance, le degré de conformité aux exigences réglementaires, ou les concentrations de contaminants dans divers milieux ou dans l'homme, la flore et la faune.
surveillance des effets environnementaux (SEE)	Fait référence au <i>Règlement sur les effluents des mines de métaux (REMM)</i> fédéral qui, en vertu de la Loi sur les pêches, exige que toutes les mines de métaux autorisées à rejeter des effluents dans des cours d'eau mènent une étude des effets environnementaux. Ces études couvrent les effets possibles des effluents sur la population de poissons, sur les tissus de poissons et sur la communauté d'invertébrés benthiques selon les exigences et dans les délais prévus à l'annexe 5 du <i>REMM</i> . Les résultats de la SEE doivent être soumis à Environnement Canada et doivent aussi respecter les directives techniques du <i>REMM</i> .
tacon	Désigne le jeune saumon de l'Atlantique pendant les premières une à trois années qu'il passera en eau douce. Ce stade du développement du saumon succède au stade d'alevin.
terrain de recouvrement	Matériaux formant la couche supérieure de la surface terrestre.
terre humide d'importance provinciale (THIP)	Les THIP sont définies comme étant des milieux humides d'importance provinciale, nationale ou internationale, en particulier : les marais côtiers, les milieux humides désignés par d'autres agences de conservation, les milieux humides contenant des espèces protégées par la <i>Loi sur les espèces menacées d'extinction</i> du Nouveau-Brunswick (bientôt remplacée par la <i>Loi sur les espèces en péril</i> du Nouveau-Brunswick) et les milieux humides dont l'importance écologique, la fonction hydrologique ou les fonctions sociales (valeurs) sont significatives.
terrestre	Qui vit sur la terre ou dans la terre.

Terme	Définition
Tétracosaoxoheptatungstate (6-) d'ammonium hexahydrate, aussi appelé paratungstate d'ammonium (APT)	Issu de l'extraction du tungstène du minerai, ce produit final à valeur ajoutée sera produit sur le site du Projet.
till de fond	Matériaux comprimés au fond d'une vallée lorsque leur poids devient trop important pour qu'ils soient déplacés par un glacier.
tolérant	Dans le contexte des espèces ou des communautés aquatiques, désigne la tolérance à l'ombre, lorsque des individus ou des assemblages d'espèces végétales poussent bien dans des conditions de faible ensoleillement ou à l'ombre d'autres plantes.
topographique	Configuration d'une surface, y compris son relief et la position de ses caractéristiques naturelles et artificielles.
torrentiel	Se rapporte aux niveaux de débit dans les cours d'eau fluctuant rapidement et sur de grandes amplitudes lors de précipitations, d'orages ou pendant la fonte des neiges.
tronçon	Section de cours d'eau de longueur définie (habituellement 100 m) dans lequel les études sur les poissons et les habitats de poisson sont effectuées et les mesures de qualité de l'eau sont prises.
trou de test de la pelle	Trou de 50 cm de côté, creusé dans des zones à fort potentiel archéologique pour révéler d'éventuels objets archéologiques.
valeurs toxicologiques de référence (VTR)	Dose définie comme seuil au-dessus duquel des effets nocifs pour la santé d'un organisme sont probables.
Vers le nord	Terme employé pour décrire un emplacement situé à l'intérieur d'une zone de projection de Mercator transverse (PMT). Les valeurs vers le nord se mesurent en mètres relativement à l'équateur.
viscères	Désigne les organes internes d'un poisson.
Zone d'aménagement du projet (ZAP)	La Zone d'aménagement du projet (ZAP) est la zone la plus fondamentale et immédiate du Projet, et correspond à la zone de perturbations physiques associées à la construction et à l'exploitation du Projet. En particulier, la ZAP correspond à une zone d'environ 1253 hectares comportant : la mine à ciel ouvert, l'installation de traitement de minerai, les espaces de stockage, le bassin de l'installation de stockage de résidus, la carrière, le chemin forestier de défense, la nouvelle route d'accès au projet et les lignes de transport électrique nouvelles et déplacées.

Terme	Définition
Zone de référence	Désigne un site, un poste ou un secteur de manière générale dans le cadre d'une étude scientifique. Cette zone est généralement un site non aménagé ou non affecté par le projet; elle est utilisée à des fins de comparaison avec le site développé ou affecté par le projet, dans une étude de suivi des effets sur l'environnement.
Zone locale de l'évaluation (ZLE)	La Zone locale de l'évaluation (ZLE) est la zone maximale à l'intérieur de laquelle les effets sur l'environnement associés au Projet peuvent être prévus ou mesurés avec un degré d'exactitude et de certitude raisonnable. La ZLE comprend la ZAP et toute zone adjacente où il est raisonnable de s'attendre à ce que des effets environnementaux liés au Projet se produisent.
Zone régionale de l'évaluation (ZRE)	La zone régionale de l'évaluation (ZRE) est la zone où les effets environnementaux du projet pourraient chevaucher ou avoir un effet cumulatif avec les effets environnementaux d'autres projets ou activités passés ou présents.
Définition des statuts selon le COSEPAC, la LEP et la LEP du NB	
En péril (E)	Une espèce qui risque, dans un avenir très proche, la disparition d'un endroit donné ou l'extinction.
Espèce préoccupante (SC)	Une espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en péril en raison d'une combinaison de caractéristiques biologiques et de menaces identifiées.
Menacée (T)	Une espèce sauvage susceptible de devenir une espèce en péril en cas d'inaction sur les causes de sa disparition du pays ou de son extinction.
Non en péril (NAR)	Ce statut signifie que suite à l'évaluation d'une espèce sauvage, il a été déterminé qu'elle n'est pas en voie de disparition dans les circonstances actuelles.
Définitions de la classification provinciale des situations (CCCEP)	
Disparues	Espèces qui n'existent plus nulle part d'après ce qu'on pense.
Disparues de la région	Espèces qu'on pense désormais ne plus être présentes au Nouveau-Brunswick, même si elles existent ailleurs.

Terme	Définition
En péril	Espèces pour lesquelles on a réalisé une évaluation officielle et jugées en danger de disparition de la région ou de disparition complète. Elles sont répertoriées comme « en voie de disparition » ou « menacées » par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), ou comme « en voie de disparition » ou « en voie de disparition de la région » dans la <i>LEME</i> du Nouveau-Brunswick et dans ses règlements.
Exotiques	Espèces introduites dans la province par l'activité anthropique (c. à d. non indigènes).
Non en péril	Espèces que l'on ne juge pas « En péril », « Possiblement en péril » ou « Sensibles ». Il s'agit généralement d'espèces qui sont répandues ou abondantes.
Non évaluées	Espèces qu'on sait ou qu'on croit présentes au Nouveau-Brunswick, mais qui n'ont pas encore été évaluées.
Occasionnelles	Espèces errantes ou peu fréquentes et imprévisibles pour lesquelles le Nouveau-Brunswick se situe à l'extérieur de l'aire de répartition normale. Ce rang n'est attribué par le MRN NB qu'aux oiseaux et aux libellules.
Possiblement en péril	Espèces ou populations qui peuvent être menacées d'extirpation ou d'extinction et qui sont par conséquent des candidats pour une évaluation des risques détaillée.
Présence non vérifiée	Espèces ayant été signalées au Nouveau-Brunswick mais au sujet desquelles on ne possède aucune preuve documentée, ou espèces qu'on soupçonne présentes au Nouveau-Brunswick parce qu'elles sont présentes dans des provinces ou États voisins.
Sensible	Espèces qui ne sont pas jugées comme étant menacées d'extirpation ou d'extinction, mais qui peuvent exiger une attention particulière ou une protection pour prévenir qu'elles ne deviennent des espèces en péril.
Situation indéterminée	Espèces au sujet desquelles on possède insuffisamment de données, de renseignements ou de connaissances pour évaluer leur situation. Il s'agit généralement d'espèces présentant peu de cas de présence documentée au Nouveau-Brunswick.

Terme	Définition
Définitions de la classification du CDC CA	
S#S#	Classification numérique d'étendue : Une catégorie située entre deux rangs consécutifs pour une espèce ou une communauté. Indique une incertitude quant à la rareté exacte (p. ex. S1S2).
S?	Non classée : Pas encore classée.
S1	Extrêmement rare : L'espèce peut être particulièrement en danger de disparaître du pays (d'ordinaire 5 occurrences ou moins ou très petit nombre d'individus restant).
S2	Rare : Peut être en danger de disparaître du pays en raison de sa rareté ou d'autres facteurs (6 à 20 occurrences ou petit nombre d'individus restant).
S3	Occasionnelle : observée uniquement dans une zone limitée même si elle est abondante en d'autres sites (21 à 100 occurrences).
S4	Habituellement répandue, fréquente et apparemment en sécurité, comptant de nombreuses occurrences, mais préoccupante à long terme (p. ex. liste de surveillance) (100 occurrences et plus).
S5	Répandue, abondante et en sécurité dans les conditions actuelles.
SA	Accidentelle : accidentelle ou occasionnelle, peu fréquente et très loin de son aire habituelle. Comprend des espèces (d'ordinaire des oiseaux ou des papillons) enregistrées une ou deux fois ou seulement à de grands intervalles et à des centaines voire des milliers de kilomètres à l'extérieur de leur aire habituelle.
SE	Exotique : espèce exotique établie dans la province (p. ex. Salicaire commune ou Pas-d'âne); peut-être indigène dans des régions voisines.
SE#	Exotique numérique : espèce exotique à laquelle un rang a été attribué.
SH	Historique : A déjà été observée dans la province, mais peut avoir été oubliée au cours des 20 à 70 dernières années. Sa présence est pressentie et l'espèce sera vraisemblablement redécouverte; dépend de l'espèce ou de la communauté.

Terme	Définition
SP	Potentielle : l'espèce existe possiblement mais aucune occurrence n'a été signalée.
SR	Signalée mais sans documentation concluante (p. ex. identification erronée d'un spécimen).
SRF	Signalée par erreur : Présence signalée par erreur et l'erreur a persisté dans la documentation.
SU	Inclassable : Possiblement en péril, mais situation incertaine – nécessite plus d'informations.
SX	Disparue/Disparue du pays : Prémumée disparue de son aire antérieure.
SZ	Zéro : Ne pose pas d'inquiétude pratique en termes de conservation car il n'y a aucune occurrence définissable, même si l'espèce est indigène et apparaît régulièrement. On utilise habituellement le rang SZ pour les grands migrateurs qui traversent la province à l'occasion.